

allés devant le peuple nous aussi et nous avons exposé de notre mieux la situation telle que nous la voyions; nous avons dit que puisque nous avons déclaré la guerre à la plus puissante machine de guerre que le monde ait jamais connue, nous aurions besoin de chaque dollar disponible, de toutes nos ressources nationales, tout comme il était nécessaire que chaque homme fût affecté à la tâche qui lui convenait. Quoi qu'il en soit, le premier ministre revint au pouvoir. Certains membres de notre parti furent réélus, d'autres ne le furent pas. En 1942, lors de la bataille de Grande-Bretagne,—les nazis avaient brutalement envahi la France et les Pays-Bas,—la guerre tournait dangereusement à notre désavantage et il fallut agir. L'opinion publique avait évolué et l'on conçut la brillante idée de tenir un plébiscite au pays. Ce n'est, toutefois, qu'après que la Grande-Bretagne fut chassée de l'Europe continentale, que l'opinion publique s'est modifiée. Le plébiscite eut lieu, plébiscite que personne ne sembla comprendre. Pendant que nous nous demandions comment il fallait rédiger le bulletin, comment il fallait poser la question sur laquelle le peuple canadien aurait à se prononcer, tout le monde savait que les membres du cabinet avaient travaillé jour et nuit en vue de trouver la question qui convenait. Ils ont fini par inscrire une question dans le genre de celles que le premier ministre a l'habitude de poser et qui peut être lue et interprétée de la façon qu'il veut qu'elle le soit.

J'ose dire qu'il n'y a pas au pays, aujourd'hui, une demi-douzaine de gens capables de nous dire ce qu'il y avait d'inscrit sur le bulletin de vote utilisé dans le plébiscite. On ne voulait pas que les gens comprissent ce qu'il y avait d'inscrit sur le bulletin. De fait, lorsque quelques membres de notre parti proposèrent de modifier la question inscrite sur le bulletin en vue de la rendre plus claire, on leur répondit: Oh, non; cela est impossible. Les partisans du Gouvernement s'opposèrent à la modification.

Au sujet des plébiscites,—on me pardonnera une courte digression,—je dirai à la Chambre que j'en ai tenu un, moi aussi.

M. JOHNSTON (Bow-River): Vous a-t-il coûté un million et demi?

M. HANSELL: L'honorable représentant de Bow-River me demande s'il m'a coûté un million et demi. Il m'a coûté seulement quelques dollars. Lorsque je me suis rendu compte que le Parlement serait convoqué et qu'il aurait à trancher la question de savoir s'il serait nécessaire de conscrire les recrues, j'ai immédiatement adressé une lettre circulaire à mes commettants. Je m'empresse d'ajouter que je n'ai pas écrit à toute la popu-

lation de ma circonscription. J'ai adressé presque un millier de lettres à des gens qui n'étaient pas tous de mes partisans, bien que la majorité, cela va de soi, le fussent. J'ai donc adressé une petite carte,—je la ferai tenir au premier ministre pour qu'il puisse la voir,—portant, sur un côté, les mots suivants:

Monsieur ou madame,

Le Parlement a été convoqué en session d'urgence afin d'étudier le problème du capital humain et de se prononcer sur cette question. Comme je tiens à connaître les sentiments de ma circonscription à cet égard, je vous prie d'inscrire au dos de cette carte un "Oui" ou un "Non", en réponse à la question qui vous est posée. Cela me permettra de voter suivant le désir de la majorité de mes commettants. Vous pouvez signer cette carte, mais cela n'est pas nécessaire...

La question posée au verso n'était pas du genre de celle du plébiscite de 1942. La population pouvait la comprendre:

Etes-vous en faveur de la conscription des recrues pour le service militaire outre-mer? "Oui" ou "Non".

Et voilà; il n'y a ici aucune équivoque, aucune chicane de mots, aucune échappatoire, "oui" ou "non". On m'en a renvoyé plusieurs, monsieur l'Orateur, et 90 à 91 p. 100 m'ont invité à voter "oui", tandis que 9 à 10 p. 100 disaient "non". Je dois me montrer juste envers ceux qui ont opté pour le "non". En plus de m'adresser leur carte, plusieurs m'ont fourni des explications sur leur attitude et la plupart des lettres que j'ai reçues pour justifier le "non" étaient très raisonnables. Ceux qui ont tenu à m'expliquer leur opposition à la conscription des recrues étaient des gens, j'en connaissais quelques-uns, au jugement de qui je pouvais me fier. Certains de leurs arguments étaient très sérieux. Je ne nie pas que ce problème ait deux aspects. Ceux qui disent "non" ont des raisons et, à ce sujet, je ne suis pas tout à fait en désaccord avec mes amis de Québec. Ils ont aussi leurs raisons. Quant à l'unité nationale elle me préoccupe autant que qui que ce soit et il en est ainsi de l'avenir du pays.

Revenons à l'idée maîtresse de mon discours. Lors du plébiscite, en 1942, qu'a fait le parti libéral? S'est-il contenté de laisser la population libre de voter "oui" ou "non"? Au contraire. Il a parcouru le pays en pressant chacun de voter "oui". Il a parcouru le pays en priant chacun de lui confier la responsabilité de recourir à la conscription pour le service outre-mer lorsque les circonstances l'exigeraient. Voilà ce que les libéraux ont fait. Ils se le sont attiré. Il y a lieu de se demander pourquoi ils tenaient tant à obtenir un vote affirmatif en 1942 alors qu'ils n'étaient pas disposés à donner suite à cette affirmation avant le 22 novembre 1944? Et encore ceci: Le très honorable premier ministre de notre